Tableau de Financement Prévisionnel (TFP)*

Le tableau de financement prévisionnel est un tableau récapitulant les Besoins et les Ressources de l'Association . Il se calcule à partir de la capacité ou de insuffisance autofinancement et permet de de s'assurer de l'équilibre financier.

Le TFP est composé de 3 colonnes (Réalisation N-2, Anticipé N-1 et l'exercice N) l'année de référence étant l'année de l'EPRD

Exemple pour l'EPRD 2023, il sera nécessaire de renseigner la réalisation 2021, L'anticipé 2022 et l'exercice 2021.

Les colonnes N-2 et N-1 s'initialisent à partir des variations de la comptabilité (et non pas à partir des soldes)

Pour N les valeurs sont à renseigner manuellement

il est cependant possible d’activer la saisie complète en cochant



Revision #2
Created 2024-02-14 13:41:42 UTC by Emmanuel STRUSI

Updated 2026-07-20 15:24:08 UTC by Elodie LUCEYRAN